

Mai 2021

# LENS

## MAG

Votre magazine d'information



## Bienvenue au village des restaurateurs

P.10-11

P.8 EMPLOI :  
LE COUP DE POUCE  
DE LA MAIRIE

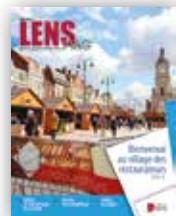
P.12 UN MOIS  
100 % NUMÉRIQUE

P.17 CHARTE  
DE L'ARBRE

<b>Solidarité</b>	
DES BÉNÉVOLES À VOTRE SERVICE	P.4
CITÉ ÉDUCATIVE	P.5
PARTENARIAT ENTRE LE CCAS ET LE GARAGE SOLIDAIRE	P.6
LE TOIT COMMUN	P.6
<b>Emploi</b>	
LE COUP DE POUCE DE LA MAIRIE	P.8
<b>Commerce</b>	
MIA RISTORANTE	P.9
LE VILLAGE DES RESTAURATEURS	P.10
<b>Actu</b>	
LE NUMÉRIQUE À LENS	P.12
LES NOUVEAUX HABITANTS	P.14
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES	P.15

<b>Cadre de vie</b>	
P.16 CALENDRIER DES TRAVAUX	
<b>Développement durable</b>	
P.17 LA CHARTE DE L'ARBRE	
<b>Jeunesse</b>	
P.18 SPREAD'ART : L'ART EN LIGNE	
P.19 PARLONS HARCÈLEMENT	
<b>Sport</b>	
P.20 REPRISE DU TIR À L'ARC	
<b>Culture</b>	
P.21 APPEL À PROJETS STE BARBE	
P.22 LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DÉPARTEMENTALE	
P.23 LES ATELIERS DU LOUVRE-LENS	
P.24 LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE	

**Les articles du Lens mag sont datés au plus tard au 30 avril 2021. Certaines informations relatives aux services de la ville pourraient changer en fonction des prochaines annonces gouvernementales.**



**Lens mag  
mai 2021**

Service communication  
17 bis Place Jean-Jaurès  
62307 Lens Cedex

Directeur de publication : Sylvain Robert  
Rédaction et conception :  
Service communication  
Photographies : Ville de Lens / AdobeStock  
Impression : Imprimerie Delezenne-Dourges  
Tirages : 19 000 exemplaires  
Dépôt Légal : à parution



Papier PEFC / FSC  
provenant de forêts gérées durablement.

# Édito



La démocratie se nourrit des débats qui la font vivre au quotidien. L'exercice d'un choix municipal n'est jamais exempt des critiques de ceux qui auraient préféré faire différemment, pour autant, il y a l'art et la manière de s'opposer et force est de constater que certains de nos opposants ne possèdent ni l'un ni l'autre. Aussi, vous constaterez que nous privilégions toujours l'action :

## Une ville plus solidaire avec ses commerçants

Depuis le 8 avril, nous avons mis en place avec le concours de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, l'Office municipal du commerce, l'Office de tourisme et les unions commerciales, un village des restaurateurs. Composé de treize chalets et ouvert les midis du mardi au dimanche, il permet à dix-sept professionnels de la restauration de faire leur grand retour, d'exister et de retrouver des clients fidèles au rendez-vous ; preuve que tous les commerces nous sont ESSENTIELS. Confinement ou déconfinement, nous avons d'autres projets qui compléteront cette opération.

## Une ville plus solidaire avec la jeunesse

Lors du conseil municipal du 21 avril dernier, deux importantes délibérations ont été votées en faveur de notre jeunesse : la première relative à l'insertion professionnelle et la seconde pour l'apprentissage. Si le parcours emploi compétences (PEC) concerne tous les publics, les contrats d'apprentissage permettront aux plus jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle mais aussi d'obtenir un diplôme. La ville procédera ainsi au recrutement de dix-sept contrats « PEC » et de quatorze contrats d'apprentissage. Si ça ce n'est pas du concret ? ...

## Une municipalité toujours plus engagée

Ce sont là deux exemples parmi tant d'autres qui démontrent que les élus de la majorité, se sont engagés auprès des Lensois sur un programme, une ambition pour la ville et des valeurs. C'est ce qu'humblement, au quotidien, nous nous attachons à mettre en oeuvre, dans un souci d'équité et le respect des contraintes réglementaires et budgétaires. Cela passe par des adaptations nécessaires en fonction des circonstances et aléas inévitables d'un mandat. Et si les choix peuvent être parfois difficiles, ils sont assumés car, toujours, c'est la prise en compte de toutes les données et l'intérêt général qui guident notre action pour un meilleur service rendu à la population.

Sylvain Robert  
Maire de Lens

## Des bénévoles à votre service ! centre de vaccination Bertinchamps

Le 6 mars 2021, la halle Bertinchamps se transformait en centre de vaccination pouvant accueillir jusqu'à 1400 personnes lors des week-ends « coup de poing ». Un centre de vaccination qui n'aurait pu être effectif sans l'engagement des nombreux bénévoles qui accueillent chaque jour aux côtés des professionnels de santé, un public déjà fragilisé.



Pryscillia

«Je suis bénévole depuis l'ouverture du centre de vaccination. Je viens chaque jour de la semaine et le samedi. J'ai aussi participé à l'opération surblouses chez TT plast. Ce qui m'anime dans cet engagement bénévole, c'est de recevoir les gens et les accompagner. J'aime me rendre utile.»



Gilles

«Je suis bénévole à Bertinchamps depuis le 6 mars 2021. J'accompagne les personnes vulnérables et réalise en même temps une bonne action.»



Nathalie

«Je me rends disponible pour aider au centre Bertinchamps quand je ne travaille pas. Je faisais déjà partie de l'équipe de bénévoles qui confectionnait les blouses chez TT plast. J'apprécie le contact avec les gens et aider. D'ailleurs, ma fille Anaïs m'accompagne souvent.»



Anaïs

«Je suis très investie dans différentes associations caritatives et humanitaires. C'est normal d'aider et j'aime le faire, c'est naturel !»



Michèle

«Je suis retraitée alors j'ai du temps libre à consacrer pour les personnes âgées. Je veux donner un coup de main aux professionnels de santé et rencontrer la population.»



Christine

«Je suis présente au centre depuis son ouverture en fonction de mes disponibilités et de mon travail. Mon temps libre je le consacre ici comme je l'ai déjà fait pour les surblouses chez TT plast. C'est pour une bonne cause et l'aide que l'on peut apporter, c'est aussi très enrichissant pour nous les bénévoles.»

**6 mars 2021:**  
ouverture du centre  
de vaccination

**10** c'est  
le nombre de lignes de  
vaccination

Le centre est ouvert  
**7j/7**

**+de 100** bénévoles  
se relaient chaque semaine

## CITÉ ÉDUCATIVE collège Jean Zay

La délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti- LGBT (DILCRAH) soutient et encourage les initiatives de la société civile engagée contre les haines et les discriminations. Le collège Jean Zay, sur l'initiative de Grégory Hober (enseignant d'histoire géographie EMC et référent de l'option citoyenneté) a participé en réalisant une vidéo engagée dans le cadre de la semaine contre le racisme et l'antisémitisme.

Les élèves de l'option citoyenneté mais aussi les professeurs et les parents d'élèves ont répondu à l'appel à participation. Jimmy Adjovi-Bocco, parrain de la cité éducative, Lili Leignel (ancienne déportée), Jean Claude et Christiane Hubert du Comité des sages et le Racing club de Lens sont venus compléter les témoignages.

Une belle action dotée d'un fort engagement que vous pouvez retrouver sur :

<https://youtu.be/AmOCL-wP98w>



D'autres actions engagées ont été réalisées par le collège Jean Zay dont une campagne visuelle de sensibilisation autour des thématiques suivantes : l'homophobie, le racisme, l'antisémitisme et le handicap ; une campagne affichée dans les couloirs du collège.

Enfin un espace de mémoire et citoyenneté est en cours de réalisation. Un arbre de la connaissance et de la transmission a déjà été planté par les élèves et un monument est en cours d'aménagement.



**Bénévoles,  
pour vous !  
UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN**

# SOLIDARITÉ

## Un partenariat efficace entre le CCAS et le garage solidaire

Depuis la fin de l'année 2018, un partenariat a été mis en place entre le CCAS et le garage solidaire, basé rue de Londres. Un partenariat heureux puisqu'il a débouché sur de l'embauche pour cinq Lensois.

Ils ont entre 32 et 44 ans et ont poussé un beau jour les portes du CCAS. A la recherche d'un emploi, ils espéraient trouver une solution avec l'organisme communal de solidarité. C'est le conseiller en insertion professionnelle (CIP) de la structure communale, qui les a tous reçus. Dans un premier temps, il a incité chacun à suivre le dispositif LEA (Lire Ecrire Agir) afin d'acquérir un socle de connaissances et de compétences professionnelles de base. Puis il a fait le lien entre le CCAS et le garage solidaire dans le cadre du partenariat. Cet organisme propose de la réparation, de la location et de l'achat de véhicules pour les personnes aux minima sociaux.

### Un partenariat qui a permis à cinq personnes de rebondir

En dehors des mécaniciens, le garage solidaire a besoin d'autres profils (nettoyage des voitures, entretien des locaux, administration, accueil du public etc.). « Selon leur profil, je les ai positionnés sur différentes offres d'emploi du garage, » souligne Brahim Laayoun, conseiller en insertion professionnelle. Des entretiens ont eu lieu soit au CCAS soit dans les locaux du garage solidaire à la rue de Londres avec stages et emplois (Contrat à Durée Indéterminée, Contrat à Durée Déterminée d'Insertion pouvant déboucher sur un CDI) à la clé. Une première qui a permis à cinq personnes de rebondir et de vivre dans de meilleures conditions.



« L'accompagnement vers l'emploi et la réinsertion des personnes en précarité est l'une des missions essentielles du CCAS. »

C'est dans ce cadre que nous développons les partenariats (garage solidaire, antenne AXEL, AFPA, école de la 2ème chance, ...) pour proposer la meilleure orientation possible.

Cela s'ajoute, il faut le préciser, à toutes les actions menées par le CCAS (formations, ateliers « confiance en soi », préparation d'un entretien d'embauche, réalisation d'un CV, ...). **L'enjeu : la mobilisation de tous !**

Jean-Pierre Hanon  
Adjoint au Maire en charge de l'action sociale et la réussite éducative.

Nawal Morgouz  
« J'ai d'abord suivi le dispositif LEA (Lire, Ecrire, Agir) puis le CCAS m'a dirigée vers le garage solidaire pour un emploi d'agent d'entretien en août 2020. Cela se passe très bien, je suis à 24h/semaine. »



Tifany Deray

« Après un accident du travail, j'ai perdu mon emploi. Mon stage au garage solidaire s'est finalisé sur un contrat à durée déterminée. Je suis restée jusqu'en décembre 2020 en tant qu'agent d'accueil puis j'ai été recrutée par une mairie en tant que médiatrice socioculturelle pour un contrat de 3 ans (adulte-relais) »



Aziz Benskar

« J'ai fait un peu de tout dans la vie... Après avoir suivi le dispositif LEA, je suis devenu agent d'entretien au garage solidaire pendant quatre mois. Durant cette période, j'ai participé à une réunion



d'information de l'AFTRAL (organisme de formation dans le transport). J'ai fait un stage à Tadao et je suis une formation pour devenir conducteur de bus. »

Déborah Delissienne

« Après un bac pro secrétariat, j'ai travaillé à Amazon dans le Douaisis. J'ai eu un coup de chance en étant appelée le 5 février 2020 par le garage solidaire pour devenir agent d'accueil. Un an plus tard, j'ai été embauchée en CDI à 35 heures. Cela se passe super bien, j'adore mon boulot: ce sont mes deux yeux. »



Paméla Nguebeng

« J'étais sur le point d'être engagée dans le restaurant à la plonge mais la crise du Covid 19 a tout annulé. En septembre dernier, j'ai suivi la formation LEA. Puis le conseiller en insertion professionnelle m'a mise en contact avec le garage solidaire. Après un entretien, ils m'ont prise comme agent d'accueil. »



## ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Le toit commun, une maison des luttes et des solidarités au cœur de Lens

Prochainement, au 15 rue Lanoy un espace nommé « le toit commun » accueillera toutes celles et ceux souhaitant réfléchir, s'organiser, travailler, créer et innover autour de l'économie sociale et solidaire.

Le toit commun est un projet porté par l'Association pour le développement de l'ESS, il proposera un autre modèle d'économie et de consommation aux habitants et accueillera toutes les associations et porteurs de projets promouvant les valeurs de l'économie sociale et solidaire, cette économie qui privilégie l'humain au profit, en faveur du bien-être collectif et dans le respect de l'environnement.

Le toit commun, c'est aussi un hébergement de structures, une aide au montage de projets, un bar, une restauration solidaire et magasin partagé **proposant des produits mis en vente par les associations.**

Enfin, la mise en place d'une université populaire est prévue, elle animera des ciné-débats, des conférences, des formations dans l'optique de construire un modèle économique en partenariat avec l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville).

**Le toit commun compte déjà quelques habitants : l'AFEV, artisans du monde, association ESS bassin minier, El fouad, la cimade, partenaires emploi, le toit commun, le toit de l'ESS et vestali.**

#### L'ESS, c'est quoi ?

L'économie sociale et solidaire repose sur les principes de solidarité, de respect de l'environnement et d'utilité sociale. Elle pratique le management participatif, favorise les échanges et le travail collaboratif, limite son impact environnemental et opte pour le financement solidaire.

photos : visite de chantier



## Emploi et formation pour les jeunes : le coup de pouce de la mairie

Lors du conseil municipal du 21 avril, les élus lensois ont voté deux délibérations concernant la création de postes dans le cadre du Parcours Emploi Compétences (PEC) et l'accueil de jeunes en contrats d'apprentissage au sein de ses services.

### Le Parcours Emploi Compétences (PEC)

C'est un dispositif qui facilite l'insertion professionnelle de personnes sans emploi avec des difficultés sociales. Il peut également concerner des personnes de moins de 26 ans sans emploi et de moins de 31 ans qui présentent en plus de cela un handicap. Le public de certains quartiers prioritaires est visé. La Ville de Lens va prochainement recruter 17 personnes dans le cadre de ce PEC afin de les affecter à des missions professionnelles. A raison de 20 heures par semaine pour une durée de 12 mois (pour une rémunération sur

la base du Smic au prorata des heures effectuées mensuellement), ces personnes seront affectées à la direction de l'action éducative (agents d'entretien) et à la direction générale des services techniques (espaces verts, propreté de l'espace public, entretien des locaux, atelier mécanique, menuiserie).

### Les contrats d'apprentissage

Ce n'est pas la première fois que la Ville de Lens accueille des jeunes au sein de ses services pour des contrats. On se souvient que l'été dernier par exemple, des jeunes avaient remis en peinture (entre autres des tâches effectuées) les barrières du stade Léo-Lagrange dans le cadre d'un emploi saisonnier. Ce « gagnant-gagnant » (pour la Ville et pour les jeunes) est de nouveau mis en place sous la forme de contrats d'apprentissage. Cet apprentissage permet à des personnes (de 16 à 29 ans) d'acquérir

des connaissances et de les mettre en application dans une structure comme la mairie. Cette formation en alternance est sanctionnée par un diplôme ou un titre. Chaque apprenti(e) aura un maître au sein du personnel municipal pendant la durée de la formation. Par ces contrats d'apprentissage, la Ville de Lens s'inscrit dans une démarche positive pour l'emploi et la formation des jeunes mais aussi pour le développement des compétences de formation pour son personnel. Quatorze contrats (de 1 à 3 ans) sont prévus dans différentes services municipaux (Direction générale des services, crèche, centres socioculturels, services techniques, Culture, Ressources humaines, informatique...). Chaque apprenti(e) sera rémunéré(e) sur la base d'un pourcentage du Smic prenant en compte son âge et sa progression dans la formation.



*« L'apprentissage, c'est l'idée que la connaissance s'acquiert par l'expérience. Lorsque les jeunes ont terminé leurs études, ils n'ont parfois aucune expérience avec le monde du travail. Avec un accompagnement d'un an au minimum, on les aide à prendre en compte cette exigence tout en renforçant leurs compétences. Et puis c'est valorisant pour le tuteur qui transmet son savoir. En définitive, c'est positif pour celui qui part en retraite, pour celui qui arrive dans l'univers professionnel et pour la collectivité. Quant au Parcours Emploi Compétences (PEC), on est dans l'insertion de personnes qui sont éloignées de l'emploi. Cela s'adresse à des personnes qui ont un parcours compliqué. L'idée, c'est qu'ils ne perdent pas pied avec la vie professionnelle et de garder un lien entre la collectivité et ce public local. »*

Thibault Gheysens  
Adjoint au personnel de la ville, aux finances et à la vie associative.

## Mia ristorante Le parfum de la cuisine Italienne au quartier des Gares

nouveau  
commerce  
lensois

Escalope milanaise, calzone, pâtes carbonnara, salade César, Burger avocado, tiramisu etc. c'est, entre autres, ce que vous pouvez commander en click and collect à Mia Ristorante, rue de la Gare. Le restaurant se définit comme un « *Home Made Food* » (du fait maison)

Au Mia Ristorante, vous ne trouverez que de la cuisine italienne (du salé et du sucré). La carte comprend des entrées, des escalopes, des burgers gourmets, des pizzas, des pâtes, des plats au four et bien sûr des desserts et boissons. Une cuisine de caractère marquée par les produits de la botte italienne (mozzarella, gorgonzola, parmesan, carpaccio et tant d'autres). A la manoeuvre, on trouve Saïd Hussein, gérant, qui a toujours été dans la restauration spécialisée italienne. Il a ouvert Mia Ristorante en mars dernier et depuis il enchaîne les commandes à emporter sur place tous les jours de la semaine.

### Une carte pour tous les budgets et pour les gourmets

*« Pour le moment, on ne fait que de la vente à emporter, on verra lorsque la situation sanitaire permettra un accueil en salle qui sera aménagée. C'est pareil pour la terrasse »,* explique le restaurateur qui est seul pour le moment. La carte proposée par Saïd (un peu moins de cinquante plats) est accessible à tous les budgets (de 4 euros pour un dessert à 18 euros pour une pizza de 40 centimètres de diamètre) mais plaira aux papilles exigeantes. *« On propose notamment une pizza à la crème de truffes, »* termine Saïd. Avis aux gourmets.

Mia Ristorante, 30 rue de la Gare. Téléphone : 06 65 61 44 05 pour du click and collect. Horaires : du dimanche au jeudi de 11h à 14h et de 18h à 22h30. Vendredi et samedi de 11h à 14h et de 18h à 23h. Site Internet : [www.mia-ristorante.fr](http://www.mia-ristorante.fr)  
Retrouvez également Mia Ristorante sur Just Est.



### Pourquoi Lens ?

A cette question, Saïd Hussein n'y va pas par quatre chemins. Si l'homme a travaillé dans la restauration dans le bassin minier (Bully-les-Mines) et en région parisienne, c'est bien à Lens qu'il a passé le plus clair de son temps. Et sans regret. *« J'ai travaillé dans beaucoup de restaurants italiens ici à Lens comme à Alicia. Cela fait 20-25 ans que je vis ici. J'y ai ma famille. Alors, ouvrir Mia Ristorante à la rue de la Gare, cela relevait d'un choix logique. »*

Initié par la municipalité pour venir en aide à un corps de métier en souffrance pour cause de confinement, le village des restaurateurs est mis en place sur le parvis Jean-Jaurès depuis le 8 avril. Un succès. Après les premiers jours, de nouveaux chalets sont arrivés sur place pour porter un total de 13 chalets pour 17 professionnels (14 restaurateurs et 3 bars). Chaque jour du mardi au dimanche, sur le coup de 11h, les commerçants dressent les étals et les premiers clients affluent sur le parvis piétonnier tout en respectant le protocole en vigueur en raison de la Covid 19.

## Le fruit d'un travail collectif entre la Ville, l'office du tourisme, l'office municipal du commerce et FestiLens

De la cuisine traditionnelle, italienne, polonaise, orientale etc. mais aussi des pâtisseries et de quoi se rafraîchir avec le repas sont au programme. Outre la mairie qui a prêté gratuitement les chalets, tout le monde a mis la main à la pâte pour la réussite de ce village, l'association FestiLens a payé les flyers pour le jeu concours, l'office municipal du commerce (OMC) a investi dans l'achat de vitrines réfrigérées pour garantir la chaîne du froid et la mise en valeur du produit à réchauffer ensuite chez soi (micro-ondes ou four) et l'office du tourisme a contribué à la communication. Bilan : chaque jour, l'ambiance est chaleureuse, il y a de la joie de revoir des visages familiers de restaurateurs et de se faire plaisir entre amis ou en famille avec des repas concoctés par nos chefs cuisiniers. Pour le plaisir de tous.

Le Village des restaurateurs, du mardi au dimanche de 11h à 14h30, parvis Jean-Jaurès. La liste des enseignes : L'Histoire sans faim, Michelangelo, le Carthage, Le Laonnois, La Fiesta, Chez Jeanson, La Brasserie St Théodore, Comme chez Babcia, L'Étiquette, L'atelier de Marc Meurin, La table de Ludo, O déjeuner, Les jardins de l'Arcadie, Le Césarine, Mac Ewans, Cubana bar, Tam-Tam.

N'oubliez pas que de nombreux restaurateurs ne sont pas au Village mais proposent du Click and Collect. Vous pouvez donc commander et emporter leurs plats. Rendez-vous sur [mescommercantslensois.fr](http://mescommercantslensois.fr)

## Le joli geste de Pano Lens

Initialement, Festi Lens avait contacté l'entreprise Pano Lens pour l'achat de bâches installées sur chaque chalet avec le nom et le logo du restaurant ou du bar ainsi que pour l'impression de 5 000 flyers pour la tombola afin de gagner des repas. Une facturation était prévue pour les deux supports de communication mais Pano Lens a décidé d'offrir les bâches. Axel Lemaire, gérant, en donne la raison : « On est toujours dans la même logique de soutien des commerçants. Parmi ceux du village des restaurateurs, nous avons des clients et cela nous a permis de la faire la connaissance de nouvelles enseignes. On a joué le jeu jusqu'au bout en fournissant gratuitement les 17 bâches. » Un beau geste estimé à 1000 euros environ.

## Un village des restaurateurs synonyme de bouffée d'air pour les Lensois

Toutes les infos sur : [www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr)



Sabrina Sergent et Kevin Cadart, Atelier Marc Meurin

« FestiLens nous avait envoyé un mail afin de savoir si nous serions intéressés pour avoir un chalet à titre gracieux. Nous avons évidemment répondu présents à l'appel. Le succès est au rendez-vous, c'est une agréable surprise. On fait en moyenne 80-90 plats par midi. »



Tatyana et Eric Brosse, Michel Angelo et le TamTam

« On occupe le même chalet, c'est un bon mariage entre un restaurant et un bar, on propose tous les deux des produits de qualité. Chacun se sert du savoir-faire de l'autre. Pour une première, c'est une bonne expérience. »



Arnaud Dhedin

« On vient d'Eleu-dit-Leauwette pour le village des restaurateurs. J'avais entendu parler de cette initiative via les réseaux sociaux. Avec ma femme Sylvie, nous avons pris deux parts de couscous. C'est aussi notre façon d'aider les restaurateurs. »



Paul, Sabrina et Patrick Cygan

« On a eu l'info sur le Facebook de la Mairie de Lens. Le premier jour, les chalets étaient dévalisés, il n'y avait plus rien ! On voit bien que cela fonctionne puisqu'il y a eu des ajouts de chalets depuis le début de l'opération, c'est un signe qui ne trompe pas. On va manger polonais ce midi. »



Mélanie Wagon, Le Laonnois

« Mi-mars, nous avons eu un rendez-vous à la mairie pour évoquer ce projet et son élaboration. Avec Arnaud Desmaretz, adjoint au commerce, qui est également restaurateur, cela aide aussi pour ce type d'initiative. On est très contents d'être là, nous faisons entre 100 et 150 plats par jour. Nous, on veut travailler, cela nous fait du bien. »



Justine Guidez et Florian Dheruelle

« On habite sur le secteur, on avait eu l'info par les réseaux sociaux. C'est la première fois qu'on vient, on a opté pour un plat traditionnel. On soutient comme cela les restaurateurs comme on le fait tout le reste de l'année chez les commerçants locaux (primeurs, bouchers etc.) »



« Je salue toutes les initiatives des unions commerciales et je les encourage à œuvrer pour d'autres actions positives pour les commerces lensois. Le Village des restaurateurs en est le parfait exemple. A la base, c'est parti d'une lettre des partenaires sociaux et professionnels (Métro, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, le Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le CGAD) à l'Association des Maires de France pour « Place aux restos », une initiative permettant aux restaurateurs d'intégrer les marchés dans les villes une à deux fois par semaine. Nous avons alors fait un constat simple: dans certaines villes, cela fonctionnait bien et moins bien dans d'autres. La Ville de Lens a voulu aller plus loin dans la démarche avec l'aide de l'office du tourisme, de l'office municipal du commerce et les unions commerciales en appui (FestiLens, Shop In Lens) . . . Avant de revisiter le plat, on a revisité « Place aux restos » en créant le village des restaurateurs. Ce succès est une agréable surprise. **On remercie les participants qui ont pris place dans les chalets et on pense aussi aux autres restaurateurs qui font du click and collect, il ne faut pas les oublier.** »



Arnaud Desmaretz, Adjoint aux relations économiques et commerciales

Visionner la vidéo





## Les journées du numérique Du 7 au 18 Juin 2021

Les show-room et ateliers\* se déroulent au Louvre Lens Vallée au 84 rue Paul Bert à Lens, sauf indications contraires. Le port du masque est obligatoire. Venez découvrir les formations et les métiers de demain à travers des ateliers dédiés

7  
JUN

**ESPACE SHOW-ROOM**  
9H00-12H00 / 14H00-18H00  
**ATELIER «Découverte des machines»**  
au Fablab de Lens  
10H00-12H00  
**ATELIER «Initiation robotique»**  
animé par l'école de la 2nde chance  
14H00-16H00

10  
JUN

**ESPACE SHOW-ROOM**  
9H00-12H00 / 14H00-18H00  
**ATELIERS «Dégenrons la tech !»**  
animés par Maleka Dilmi - Corif  
9H00-10H30 / 10H30-12H00  
**ATELIER «Intelligence artificielle»**  
au sein de l'entreprise Jouve  
10H00-12H00  
**ATELIER «Sécurité et réseau»**  
au sein de l'entreprise Decima  
14H00-17H00

8  
JUN

**ESPACE SHOW-ROOM**  
9H00-12H00 / 14H00-18H00  
**ATELIER DÉCOUVERTE**  
«Les outils de communication»  
10H00-12H00

11  
JUN

**ESPACE SHOW-ROOM**  
9H00-12H00 / 14H00-18H00  
Découvrez les métiers du e-commerce avec l'école Showroomprivé animés par Laure Fiorito  
**ATELIER 1 «Endossez les missions d'un styliste photo»** 9H00-10H30  
**ATELIER 2 «Animez une communauté sur les réseaux sociaux»** 11H00-12H30  
Rencontre avec les salarié.e.s de Exakis Nelite et Avanad  
14H00-15H30

9  
JUN

**ESPACE SHOW-ROOM**  
9H00-12H00 / 14H00-18H00  
**ATELIER DÉCOUVERTE «Drone»**  
10H00-12H00  
**ATELIER DÉCOUVERTE «Montage vidéo»**  
13H30-15H30  
**ATELIER «robotique Ozobot»**  
15H30-17H30

Informations et Contact :  
Anne-Laure Colas : 06 29 64 06 71  
Jimmy Van Marcke de Lummen : 07 71 74 91 11  
jdn.greta@gmail.com

**\* Pour tous les ateliers :**  
• **Inscription obligatoire**  
• **12 personnes / atelier**



### LE DÉFI NUMÉRIQUE du Louvre-Lens Du 14 au 18 juin 2021

De 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Ce challenge vise à valoriser et rendre plus accessible les œuvres grâce au numérique. Rejoignez-nous et participez à ce Défi qui vous permettra de travailler en mode collaboratif tout en étant accompagné par des coachs numériques. Durant 2 jours, vous pourrez manipuler différentes technologies (impression 3D, robotique, logiciel, carte Arduino, Raspberry Pi...) et ainsi valider des niveaux de compétences dans un passeport numérique et valoriser votre CV.



**Du 1er au 30 juin, la Ville de Lens prépare un mois 100% numérique.**  
C'est en complément des journées du numérique organisées par le GRETA au Louvre-Lens Vallée, que seront organisés des ateliers découvertes et des conférences avec une mise en lumière des nombreux services numériques qu'offre la Ville de Lens. Restez connectés !

**LE MUSÉE NUMÉRIQUE**  
(atelier présentiel et en ligne)  
Présentation d'une oeuvre par un médiateur du Louvre-Lens à la microfolie.

**LES USAGES DU NUMÉRIQUE**  
(conférence en ligne)  
Thématiques : usages généraux du numérique, dangers des réseaux sociaux, vie artificielle.

**UNE PHOTO "PRO" POUR MES RÉSEAUX**  
(série d'ateliers en présentiel)  
Thème : identité numérique et e-réputation, Animé par Sébastien Kennitz  
Organisation d'un shooting photo sur 1 semaine avec du matériel de qualité au cours duquel les participants se verront proposer des prises de vue pour leurs réseaux professionnels et/ou de divertissement (Linkedin, banques de CV, Instagram, FaceBook...).

Les rendus seront effectués pendant une animation ludo-pédagogique de sensibilisation à l'identité numérique et à l'e-réputation (présentation/débat)

Toutes les infos sur :  
[www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr)



**Le programme complet, les lieux, les dates seront communiqués sur le site de la ville de Lens, l'organisation se fera en fonction des annonces gouvernementales.**



## Nouveaux habitants Bienvenue à Lens!

Cette année, la traditionnelle cérémonie des habitants n'a pu être organisée en raison du contexte sanitaire. Toutefois, les nouveaux lensois ont tous été accueillis en mairie de manière individuelle par la Municipalité pour leur souhaiter d'une part la bienvenue mais aussi leur remettre le kit présentant tous les services et structures de la ville accompagné de quelques surprises.



**Dominique**  
J'habitais à Eleu et je suis très contente de vivre à Lens aujourd'hui. Ici, le cadre de vie est agréable, je suis proche du Louvre-Lens, un endroit idéal pour les promenades. Sinon, j'ai hâte de m'inscrire et participer aux ateliers des centres socioculturels.



**Francis**  
Je suis venu m'installer à Lens pour le travail, j'habitais Soisson avant.

### Alain et Jocelyne

Nous revenons chez nous, à Lens. D'ailleurs quelle émotion de nous retrouver aujourd'hui devant cette salle où nous nous sommes mariés.



### Audrey

J'ai quitté la ville de Bruay-la-Buissière pour m'installer à Lens, la ville où je suis née. Et autant dire qu'elle est beaucoup plus dynamique !



### Claudine

Je quitte Douvrin pour revenir dans ma ville de cœur et profiter des beaux espaces comme le parc du Louvre-Lens. Mon père qui était mineur aurait été fier de voir ce musée à Lens !



Depuis 3 ans le nombre d'habitants augmente :

**31 614**  
en 2020  
**31 080**  
en 2019  
**30 843**  
en 2018

### Djamila

La ville de Lens nous a de suite attirés. Elle possède de nombreuses infrastructures sportives, ludiques et culturelles. On est d'ailleurs très fan du Louvre-Lens. Le cadre de vie nous a également beaucoup plu, que ce soit pour l'accessibilité, les nombreuses pistes cyclables, les parcs et aires de jeux : pour les enfants, c'est génial !



## Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

**POUR VOTER AUX ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES des 20 et 27 juin 2021**

Vous avez jusqu'au vendredi 14 mai pour vous inscrire sur les listes électorales

### Comment s'inscrire ?

#### En mairie (sans rendez-vous)

Vous devez fournir une pièce d'identité et un justificatif de moins de 3 mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune (facture d'eau, edf, gaz, ...)

#### Par courrier :

En joignant le cerfa n°12669-01, une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Télécharger le cerfa N°12669-01 :



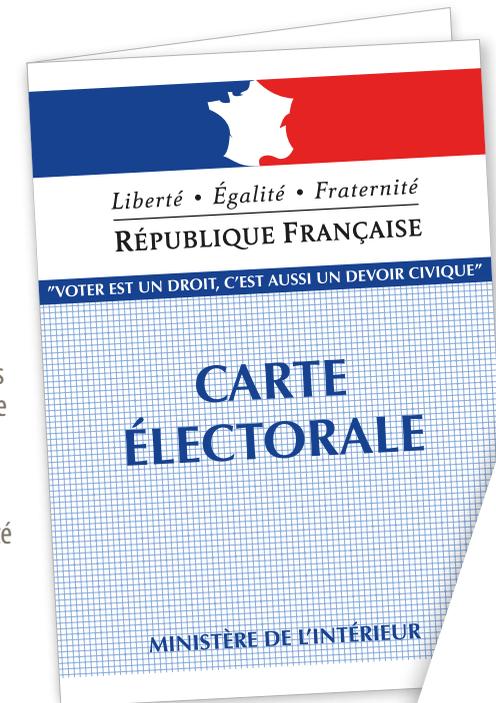
#### En ligne :



et sur [villedeleens.fr](http://villedeleens.fr)

Vous devrez numériser votre justificatif de moins de 3 mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune (facture d'eau, edf, gaz, ...)

ATTENTION : L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. Veillez à ne pas utiliser de sites internet privés. En effet, si ceux-ci ne sont pas raccordés aux services de votre commune, votre demande d'inscription ne pourra donc pas aboutir.



**Vous avez jusqu'au vendredi 14 mai pour vous inscrire sur les listes électorales.**

## COLLECTE DES DÉCHETS

Emballages ménagers recyclables, ordures ménagères résiduelles, déchets verts, encombrants, l'Agglomération de Lens-Liévin dispose sur son site internet : [dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr](http://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr) d'un calendrier de collecte des déchets.

Pour connaître le jour de ramassage dans votre secteur, il vous suffit de renseigner votre ville et votre rue.



## CALENDRIER DES TRAVAUX EN VILLE



Susceptible d'être modifié en fonction des conditions climatiques et des mesures gouvernementales liées au covid. Les entreprises respecteront strictement les préconisations de sécurité sanitaire décidées par les autorités.

## Une charte de l'arbre pour préserver le patrimoine arboré de la ville

Comme beaucoup de villes en France, la municipalité met en place cette année une charte de l'arbre. L'objectif: faire prendre conscience de la richesse de son patrimoine arboré aux entreprises mais aussi aux riverains en établissant quelques mesures à respecter.

### Une charte de l'arbre pour quoi ?

Avec quelques 33 000 arbres sur son territoire, dont une dizaine d'arbres dits remarquables, la Ville de Lens est une ville verte et cela se ressent dans sa politique environnementale. Dans le cadre de l'arrivée du Louvre-Lens en 2012, des aménagements paysagers avaient vu le jour aux abords du site de la Cité 9. Depuis, les corridors boisés se sont multipliés. Ces dernières semaines, des plantations ont été faites à l'avenue Van-Pelt ou encore au bas du boulevard Basly. Une forêt urbaine va embellir ce patrimoine de 13 000 arbres et la ville s'engage à deux nouvelles plantations sur son territoire pour chaque arbre abattu (pour cause de maladie ou de danger dans son environnement immédiat). Depuis 2017, ce sont près de 5 640 arbres qui ont été plantés.



### Une charte de l'arbre pour qui ?

Il y a deux destinataires: les entreprises et les riverains. Désormais, les entreprises ayant été choisies pour des chantiers dans le cadre des marchés publics devront signer cette charte. Elle donnera les éléments nécessaires à des entreprises d'aménagements paysagers pour organiser des plantations dans de bonnes conditions (respect des saisons, le choix des espèces selon la région, l'espace entre les plantations etc.) ainsi qu'aux entreprises devant intervenir sur la voirie (mise en place d'un périmètre de sécurité autour d'un arbre, respecter la distanciation avec les arbres lors de l'intervention etc.). Au-delà de la charte de l'arbre remise à chaque entreprise, des fiches techniques leur seront distribuées avec les préconisations à suivre.

Les riverains sont également concernés par la charte de l'arbre. Clairement, la Ville de Lens en appelle au civisme de chacun: certains gestes (comme jeter son seau de peinture au pied d'un arbre ou alors le dégrader volontairement en effectuant des gravures dans l'écorce etc.) ou maladroites (une mauvaise manoeuvre ou accident d'un véhicule important impactant l'arbre) seront pris en compte. Un document reprenant la synthèse de la charte de l'arbre sera établi par la collectivité et distribué aux riverains. Le but est vraiment de respecter le patrimoine arboré de la ville et donc du cadre de vie des riverains qui peuvent en profiter au quotidien.

### Une charte de l'arbre à respecter.

Dans le cas contraire, une verbalisation sera établie via une procédure encadrée par un barème qui vaut règle de l'art au niveau national et demeure déjà appliqué par de nombreuses collectivités (Lille, Limoges, Marseille, Bordeaux, Nancy, Lyon...), sur le principe général de facturer les dégâts aux responsables qui feront systématiquement l'objet d'un constat de dégradation par la Ville et l'auteur des faits. « Il reprend diverses données: le type d'arbre, le type de plantation (sujet isolé ou en cordons), son état de santé etc. Ensuite on croise ces données pour obtenir un chiffre qui est multiplié selon la valeur de l'arbre et on obtient la somme de l'amende, » explique Nicolas Lenglet, chargé d'opérations environnementales à la direction du cadre de vie de la Ville de Lens.

«La charte de l'arbre est mise en place pour le respect des arbres qui sont une matière vivante. Que nous soyons propriétaires d'espaces arborés (particuliers, associations, entreprises, collectivités) ou professionnels (élagueur, pépiniéristes, paysagistes), nous bénéficions des bienfaits des parties arborées dans notre commune et c'est pour cela que nous devons préserver tous les arbres, du plus petit au plus grand, des différentes blessures causées, soit par des dégradations, soit lors d'accidents routiers, d'actes de vandalisme ou des brûlures infligées aux racines par la présence régulière de déjections canines. Préservons la nature, le bien-être et notre qualité de vie.»



Jean-Christophe Desoutter  
Adjoint en charge du développement durable

# SPREAD'ART : l'art en ligne !

Afin de soutenir les artistes de la région Hauts-de-France, un groupe d'étudiants de seconde année DUT MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet) de Lens a mis en place une exposition d'art en ligne nommée Spread'art.

Cette exposition ne se limite pas à un seul genre d'oeuvres, elle rassemble dix artistes d'horizons créatifs différents : peintres, sculpteurs, photographes ou encore dessinateurs. Totalement gratuite, elle a pour objectif de faciliter l'accès à la culture depuis chez soi et de promouvoir les artistes de la région qui ont vu leur activité fortement touchée par la fermeture des lieux d'exposition. Les oeuvres sont disponibles sur [spreadart.fr](http://spreadart.fr) et sont accompagnées de fiches explicatives permettant de voyager vers les univers des différents artistes.



Vous trouverez l'exposition ici : <http://spreadart.fr/>  
Facebook : <https://www.facebook.com/SpreadArtExpo>  
Instagram : <https://www.instagram.com/spreadart.expo/?hl=fr>



## RECRUTEMENT ANIMATEURS ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2021

Dans le cadre de ses accueils de loisirs, la Mairie de Lens recherche des animateurs – trices – diplômés BAFA, stagiaires ou équivalent pour la période estivale :

- du 8 au 23 juillet
- du 2 au 20 août

Tranche d'âge des enfants accueillis : 3-5 ans, 6-11 ans et 11-17 ans  
Diplômes requis : BAFA, BAFA stagiaire ou diplômes équivalents.

### Comment postuler ?

- En adressant CV et lettre de motivation par mail à : [jeunesse@mairie-lens.fr](mailto:jeunesse@mairie-lens.fr)
  - En téléchargeant le dossier de candidature sur le portail famille : <https://portail-lens.ciril.net/guard/login>
  - En retirant le dossier de candidature en mairie.
- Date limite de candidature : 28 mai 2021



# JEUNESSE

## Association Parlons harcèlement !

Lydie a 20 ans, elle est en troisième année de bachelor « Cheffe de projet digital », elle a aussi développé l'association « Parlons Harcèlement » dont elle est la présidente ; un projet qui a été mis en place quand elle était étudiante à l'IUT de Lens. Prochainement des permanences se tiendront à la maison des jeunes Buisson. Rencontre :

### Parlez-nous de votre association. Quand a-t-elle été créée ? Elle est composée de combien d'adhérents ?

Le projet a été créé en septembre 2019 et s'est transformé en association en mars 2021. L'association est actuellement composée de sept personnes.

### Pourquoi avez-vous monté cette association ?

Tout d'abord, c'est un projet tutoré de 2ème du DUT MMI à Lens. Nous avons donc proposé cette idée autour d'une campagne de sensibilisation contre le harcèlement. Au plus le projet avançait, au plus nous nous sommes rendu compte que nous souhaitions aller plus loin. C'est pour cela que nous l'avons transformé en association par la suite, et que nous continuons sous forme de projet tutoré avec de nouveaux étudiants chaque année.

### Pour quoi cette cause ?

Tous touchés de près ou de loin par le harcèlement, il était important pour nous de travailler sur un sujet qui nous tenait à cœur et qui nous permettait d'aider des personnes. De plus, à ce jour, le harcèlement reste un sujet sensible alors qu'il touche de plus en plus de personnes. Notre association est ouverte à tous les types de harcèlement, on ne veut exclure personne. C'est pour cela qu'on cible toutes les tranches d'âges ainsi que tous les types de harcèlement. Pour le moment, nous avons l'opportunité d'intervenir plus facilement dans les milieux scolaires, c'est pour cela que l'on peut penser qu'on est centré sur ce type de harcèlement, mais ce n'est pas le cas.

### Comment souhaitez-vous intervenir auprès des jeunes ?

Nous souhaitons intervenir auprès des jeunes sous différents formats. Tout d'abord, nous sommes très actifs sur les réseaux sociaux. Ce sont des outils très utilisés par les jeunes et qui permettent de nous contacter rapidement si besoin. En parallèle, nous souhaitons mettre en place des ateliers pour les sensibiliser sur le harcèlement. En effet, c'est en échangeant avec eux directement et sous une forme ludique, qu'ils pourront être alertés sur le sujet. Par exemple, nous organisons des semaines thématiques comme le harcèlement sur les jeux vidéo.

### Quels sont vos objectifs ?

Nous avons plusieurs objectifs au sein de l'association. Le premier, qui nous semble le plus important, c'est d'accompagner les victimes.

On souhaite qu'elles puissent se sentir à l'aise avec nous et échanger afin de les soutenir. Ensuite, nous souhaitons aussi donner tous les éléments clés afin d'aider les témoins ainsi que les proches de victimes. C'est important de savoir comment réagir face à certaines situations pour aider les victimes. Nous avons aussi l'objectif de sensibiliser le plus de personnes à ce sujet. A ce jour, le harcèlement reste un sujet sensible alors qu'il touche énormément de personnes. Notre souhait est qu'il soit normal de parler de harcèlement et de se sentir écouté.

### Comptez-vous réaliser des campagnes de sensibilisation ?

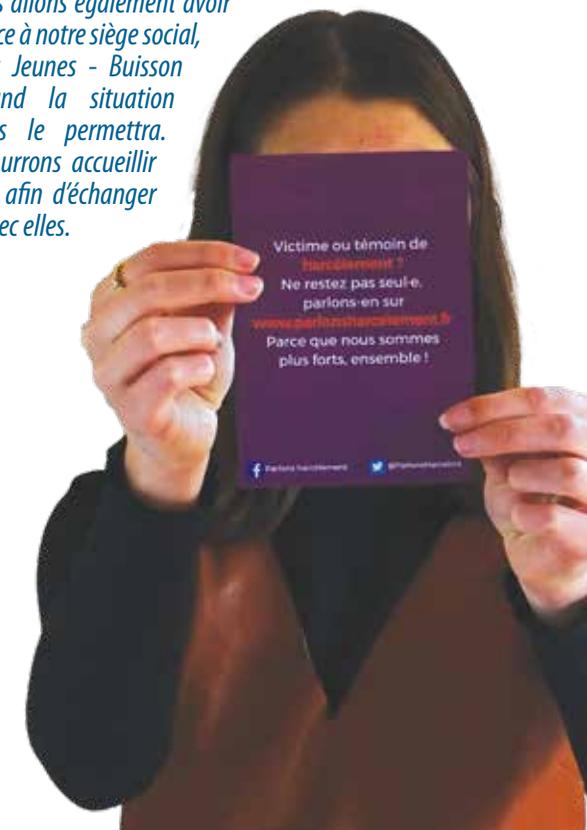
Nous avons déjà pu réaliser une campagne de sensibilisation l'année dernière, mais le contexte ne nous a pas permis d'aller jusqu'au bout. Nous nous efforçons de trouver des solutions pour les organiser, mais notre souhait est vraiment d'intervenir en personne pour sensibiliser et échanger.

### Comment vous contacter ?

(réseaux sociaux, tel, permanences, ...).

Nous avons plusieurs moyens pour nous contacter. Tout d'abord, via nos différents réseaux sociaux « Parlons Harcèlement » sur Facebook, Twitter et Instagram. Nous avons aussi notre site [parlonsharcèlement.fr](http://parlonsharcèlement.fr) sur lequel vous pouvez directement nous contacter et aussi avoir les liens vers nos réseaux. Nous disposons également d'une adresse mail : [parlonsharcèlementcontact@gmail.com](mailto:parlonsharcèlementcontact@gmail.com)

A l'avenir, nous allons également avoir une permanence à notre siège social, la Maison des Jeunes - Buisson à Lens, quand la situation sanitaire nous le permettra. Ainsi, nous pourrions accueillir des personnes afin d'échanger directement avec elles.



# SPORT

## Tir à l'arc

### Une reprise qui remonte le moral

Depuis le 10 avril, la compagnie de tir à l'arc a pu reprendre son activité en extérieur au stade Carpentier les mercredis et samedis. Françoise POLLET, présidente de l'association, se réjouit de cette reprise tant attendue « *Nous avons un protocole sanitaire strict mais notre discipline a moins de contraintes que d'autres. Et puis, nous pouvons nous entraîner en extérieur, cela facilite l'organisation des activités* ». Malgré le contexte sanitaire, le club continue d'accueillir de nouveaux licenciés.

Jean-Paul a rejoint la compagnie de Tir à l'arc en septembre 2020. « *Je suis retraité et cherchais à m'occuper, trouver une activité. Ce sport fait du bien. Je le pratiquais un peu en mode vacancier, par plaisir mais je voulais découvrir l'ambiance d'un club. Et aujourd'hui, je savoure la reprise de contact avec les adhérents du club !* ».

Pour adhérer au club ou prendre des renseignements, vous pouvez contacter Madame POLLET au 06.14.25.82.00 ou par mail à francoise.pollet@laposte.net  
Site internet : <http://premierecompagnie.net>



### Le retour des concierges dans les stades.

« *Les riverains, les associations et les pratiquants nous ont souvent signalé des problèmes de nuisance et d'insécurité aux abords de certaines structures sportives. Nous avons ainsi décidé le retour des concierges pour lutter contre les incivilités, sécuriser les lieux mais aussi rendre l'accès plus libre au stade. C'est déjà effectif pour le stade Carpentier et nous allons étendre ce dispositif pour les stades WATTIAU et DEBEYRE d'ici cet été* ».

Jean-François Cacak  
Adjoint à la politique sportive.



Des travaux d'embellissement ont été réalisés au stade Carpentier dont la remise en peinture du complexe et le changement des fenêtres.

Un nouvel abri a été aménagée au stade Léo Lagrange pour abriter les supporters et permettre également aux personnes à mobilité réduite de supporter les équipes !  
Un investissement de la ville à hauteur de 50% accompagné par le football club des Hauts-de-Lens qui a obtenu une subvention auprès de la FFF.



# CULTURE

## Les fêtes de la sainte-barbe édition 2021

### Appel à projets

© Vincent Mureau Cie Carabosse

La quatrième édition des Fêtes de la Sainte Barbe se tiendra du 3 au 5 décembre 2021 !

Comme en 2019, la programmation intégrera des projets issus d'initiatives locales en phase avec le concept des Fêtes de la Sainte Barbe dont l'objectif est d'impliquer de manière transversale les publics d'un maximum de communes de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Via un appel à projets, nous invitons les communes, les associations, les collectifs d'habitants ou d'étudiants, les commerçants ou prestataires touristiques implantés dans la CALL à proposer des projets en complément des temps forts festifs, artistiques et commémoratifs organisés dans les villes centrales de la CALL.

### Candidatures ouvertes du 1er avril au 30 juin 2021

Les dossiers déposés devront :

- Etre portés par une commune, une association, un collectif d'habitants ou d'étudiants, un ou des commerçants ou prestataires touristiques implantés dans la CALL.
- Etre soumis via le formulaire ci-dessous avant le 30 juin 2021.

Les projets devront :

- Se dérouler entre le 27 novembre et le 5 décembre 2021 sur le territoire de la CALL
- Proposer une action festive et fédératrice (patrimoniaire, culturelle) en cohérence avec l'identité de l'événement et ses valeurs
- Exploiter une ou plusieurs des thématiques fil rouge : le feu, le bruit, la lumière. Pour cela, il vous est tout à fait possible de vous associer à d'autres entités du domaine des arts plastiques, graphiques ou spectacle vivant.
- Appliquer la charte et correspondre à l'identité des Fêtes de la Sainte Barbe.



Télécharger le formulaire  
d'Appel à projet



## La Bibliothèque numérique départementale s'invite à la médiathèque Robert Cousin

La Ville de Lens s'est positionnée afin de permettre l'accès à la bibliothèque numérique départementale par le biais de la médiathèque Robert Cousin.

La bibliothèque numérique départementale devient ainsi accessible à tous adhérents de la médiathèque Robert Cousin. Celle-ci dispose de toutes les offres culturelles, éducatives et artistiques. Les contenus, la présentation pédagogique des oeuvres et des artistes en font des outils de connaissance et de découverte, accessibles à tous.

Par ce biais la médiathèque Robert Cousin se renouvelle et modernise son image en étant plus encore à l'écoute des nouvelles pratiques culturelles et médiatiques tels que le numérique. Il s'agit également de lutter contre la fracture numérique, sociale et culturelle, contre l'illectronisme et de faciliter l'accessibilité aux contenus.

### Comment s'inscrire à la médiathèque ?

En vous présentant à la médiathèque Robert Cousin muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une attestation de votre employeur et une carte étudiante seront nécessaires si vous travaillez ou étudiez à Lens.

Pour les mineurs, le livret de famille et une autorisation parentale sont nécessaires (formulaire disponible à l'accueil de la Médiathèque). L'adhésion est GRATUITE pour les Lensois et les personnes travaillant ou étudiant à Lens.

Le Louvre-Lens vous propose des activités à distance et à la médiathèque du musée, toutes gratuites et sur réservation pour jusqu'au 15 mai (dans l'attente des annonces liées à la réouverture des lieux culturels).

### DES ATELIERS À DISTANCE POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES

#### Ateliers familles (dès 6 ans)

• « *Le décor est dans l'assiette* » (exposition Les Tables du pouvoir). Aujourd'hui est un grand jour, un repas de fête est organisé ! Les plus belles pièces de vaisselle sont sorties pour l'occasion. Pour impressionner des hôtes prestigieux, enfants et parents mettent la main à la pâte, pour créer leurs plus beaux décors de plats et d'assiettes.

Mercredi 12 mai à 14h30 Durée : 1h / Gratuit / sur inscription

#### • « *Un incroyable service de table* » (exposition Les Tables du pouvoir)

La reine et le roi s'invitent à dîner et en ont assez de la vaisselle en or et en porcelaine. Il faut les surprendre en créant un incroyable service de table. Tout est permis même les combinaisons les plus loufoques.

Samedi 15 mai à 14h30 Durée : 1h / Gratuit / sur inscription

#### Ateliers enfants-parents (enfants de 3-4 ans avec parent(s))

##### • « *Le couvert magique* » (exposition Les Tables du pouvoir)

Le musée fait partir les tout-petits à la découverte de l'incroyable vaisselle présente dans l'exposition. À eux d'imaginer un décor multicolore pour tous ces couverts !

Mercredi 12 mai à 11h00 / Durée : 45mn : Gratuit / sur inscription

#### Ateliers adultes

##### • « *Paysage de carton* » (Galerie du temps)

Avant de peindre un paysage, les artistes ont besoin d'inspiration. Pour faire le plein d'idées, ils se promènent près de chez eux ou dans des pays lointains et contemplent longuement la nature. Peinture, feutres, crayons... Pour créer à son tour un paysage, tous les matériaux sont permis.

Samedi 15 mai à 10h / Durée : 1h / Gratuit / sur inscription

#### Lectures à distance (3-5 ans)

Les enfants aiment les histoires, le musée aussi ! Tous les dimanches matin, un médiateur propose en direct la lecture d'un livre, pour se réveiller en douceur.

Les dimanches à 10h / Durée : 30 minutes / Gratuit / sur inscription

#### Focus « BÂMIYÂN – La falaise et la grotte »

Le musée emmène le public à la découverte de l'œuvre contemporaine de Pascal Convert en Galerie du temps, à l'occasion des 20 ans de la destruction des Bouddhas géants de Bâmiyân en Afghanistan.

Les samedis et dimanches à 14h / Durée : 20mn / Gratuit / sur inscription

#### [NOUVEAU] La visite des familles

Une visite adaptée aux familles pour découvrir le musée et ses secrets, en cette période, en compagnie de l'équipe du musée !

Les dimanches et jours fériés à 14h30 / Durée : 45mn / Gratuit sur inscription

# Le Louvre-Lens depuis chez soi !

## Nouvelle exposition LES TABLES DU POUVOIR

Jusqu'au 26 juillet 2021

De la Mésopotamie au palais de l'Élysée, en passant par l'époque médiévale, l'exposition Les Tables du pouvoir propose un parcours inédit retraçant 5000 ans d'histoire des arts de la table. Près de 500 œuvres, mêlant objets archéologiques, peintures, sculptures, vaisselle, pièces d'orfèvrerie et objets d'art prestigieux, racontent notre fascination pour les repas des puissants.



À la fois étrange et familière, l'exposition Les Tables du pouvoir conte l'histoire extraordinaire et méconnue des objets de nos repas actuels et met en lumière ce que nos comportements doivent à cet héritage des arts de la table.

En attendant la réouverture du musée, le public est invité à goûter aux plaisirs de cette nouvelle exposition grâce à une variété d'activités proposées à distance et menées en direct du musée.

Ainsi, chaque jour (sauf le mardi), des visites guidées à distance sont animées par l'équipe de médiation, en totale interaction avec les visiteurs connectés.

Les mercredi, samedi et dimanche, le musée convie enfants et familles à sa table, pour des activités à distance à destination des gourmets : composition d'argenterie, préparation d'un service de table prestigieux, initiation au décor de plats en porcelaine... À réaliser selon ses goûts !

Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis à 15h et 16h

Les samedis et dimanches à 10h15, 11h30, 15h, 16h

Durée : 45mn / Gratuit / sur inscription



© Louvre-Lens



Louvre-Lens  
Les ateliers à distance  
sur : [louvrelens.fr](http://louvrelens.fr)



## LA ROLLING DESIGN HOUSE REPREND DU SERVICE DANS LE PARC DU MUSÉE !

### La Rolling... quoi ?

La Rolling Design House est un objet étonnant, conçu par les designers de l'agence Metek (Sarah Bitter avec Christophe Demantké) : un cycle-vitrine multi-usage, mi-bureau, mi-cabinet de curiosités, qui propose une pause culturelle, à composer selon ses goûts !

L'équipe de médiation déroule sa carte des saveurs pour offrir au public de délicieux rendez-vous : lecture avec « L'exquis-mots », découverte d'une œuvre avec le « Mystère cœur fondant », relaxation avec la « Coupe Namasté »...

Un catalogue de voyage invite aussi le visiteur à choisir une destination, pour se dépayser grâce aux œuvres. Direction la Grèce, l'Orient, l'Égypte, ou les quatre coins de la France, en écoutant les anecdotes de l'exposition Les Tables du pouvoir ou de la Galerie du temps. Avec ce véhicule atypique, l'équipe du musée part à la rencontre des voisins et habitants, pour partager un temps de beauté et bien-être, dans une bulle de nature.

### Où et quand la retrouver ?

La Rolling Design House attend les visiteurs tous les jours (sauf le mardi) de 16h à 17h, le long du cavalier, dans le bois pionnier.



# LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

«Les Lensois célèbres : Arthur WÉRY»

Le 6 Octobre 1898 au numéro 54 de la route de Lille, Amélie Drancourt, épouse Wéry met au monde un garçon. Son père Émile lui donne le prénom d'Arthur. Fils de mineur, petit-fils de mineur, Arthur sera donc mineur de fond à la fosse 2 dite du Grand Condé des mines de Lens. Dès l'âge de 12 ans, il trie les gaillettes ou pousse les berlines, le rôle dévolu au galibot puis gratte les parois des galeries jusqu'en 1914.

Le 4 octobre 1914, les troupes allemandes envahissent Lens. Les puits de mines sont noyés, les chevalets dynamités. La famille Wéry n'a plus de travail, elle est évacuée. On la retrouve à Lorient

Fin 1914, son père, mobilisé dans le 112ème régiment d'Infanterie, est blessé. Réformé, il est mis à la disposition des mines de Noeux en 1916. Arthur n'a que 18 ans quand, le 16 mars 1916, il s'engage dans l'armée pour la durée de la guerre. Servant sur le front, il est trois fois blessé dont la dernière lors de la contre-offensive des troupes françaises à Méry dans l'Oise (devenu depuis Méry-la-Bataille) le 11 juin 1918. Pour son attitude pendant la guerre, il sera cité à l'ordre de son régiment et décoré de la Croix du combattant volontaire.

A la fin du conflit, il reste mobilisé jusqu'au 27 septembre 1919, mis à la disposition de la Compagnie des Chemins de fer du Nord. Resté dans l'Oise après sa démobilisation, il travaille à la reconstruction de Noyon, ville détruite en mars 1918.

Conducteur des petites locomotives Decauville, il rencontre la fille d'un de ses collègues, Julienne Cailleret, originaire de Vis-en-Artois qu'il l'épouse le 15 novembre 1919. Le 21 octobre 1920, Julienne met au monde un garçon, René. Le couple aura un autre fils, Jean, en septembre 1932.

En 1922, la reconstruction de Noyon se termine. Arthur Wéry remonte dans la Pas-de-Calais et retrouve son métier de mineur de fond. Au mois de mai, employé aux mines de Béthune, il emménage cité des 40 à Grenay. Trois ans plus tard, c'est dans la compagnie minière de Liévin qu'on le retrouve, il part alors



habiter Saint-Laurent-Blangy dans la cité Davaine. Mais ses blessures de guerre le gêne dans ce métier pénible. En janvier 1928, il déménage de nouveau vers le boulevard des Italiens à Rouvroy car la compagnie de Drocourt lui propose un emploi de conducteur de locomotive. C'est là qu'il termine sa carrière de mineur au début des années 50.

Quelques années plus tard, il part avec son épouse profiter de sa vie de retraité à Chatenoy-les-Forges dans le Territoire de Belfort où il décède le 29 Avril 1980 à l'âge de 82 ans.

Celui qui signe ses textes « *le mineur-chansonnier* » aurait écrit ses premières chansons pendant la Grande Guerre pour distraire ses camarades de régiment.

Il utilise souvent des airs connus sur lesquels il ajoute ses paroles. Plus tard, il bénéficiera du concours d'un ami, Raymond Troy. Le texte de « *Tout in haut de ch'terril* » sera chanté sur une musique d'un certain Charly, pseudonyme de Charles-André Cachan auteur compositeur des années 1940.

Après la Seconde Guerre, Arthur Wéry participe à de nombreux radio-crochets, des compétitions de chanteurs amateurs diffusés à la TSF. Il atteint une certaine notoriété mais saura toujours rester modeste et simple. Au cours des tours de chant auxquels il participe ou lorsque après ses journées de travail il

arpente les rues des corons pour distribuer les journaux, il vend lui-même ses partitions.

« *Tout in haut de ch'terril, Ch'Meneux d'Quévaux, La Polka du Mineur* » sont ceux de ses titres les plus connus. Il ont été repris avec talent par Edmond Tanière dans les années 80 et aujourd'hui par son fils Sylvain.

Arthur Wéry a aussi publié des textes. Les monologues qu'il récitait étaient inspirés du monde de la mine et respiraient la tendresse et la sensibilité. On peut citer : « *Le Mineur Piqué, plainte du galibot au Président de la République* » ou « *L' mariage ed' Nénest* ». Un autre texte « *Mon mineur* » a été mis en musique et chanté sous le titre « *La Parisienne* » par Edmond Tanière.



## Les numéros d'urgences

SAMU : 15  
POLICE : 17  
POMPIERS : 18  
Médecins de nuit,  
week-end et jours fériés :  
03 21 71 33 33  
Accueil des sans abris : 115  
Enfance Maltraitée : 119  
Maltraitance personnes  
âgées : 0892 68 01 18

## Pour contacter votre Mairie

Standard : 03 21 69 86 86  
Numéro gratuit : 0800 167 167  
[www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr)

## Structures municipales

Colisée : 03 21 28 37 41  
Médiathèque : 03 21 69 08 30  
Conservatoire : 03 21 49 58 73  
École de dessin : 03 21 43 73 39  
CCAS : 03 21 14 25 70  
Centres socioculturels  
François Vachala : 03 21 77 45 55  
Alexandre Dumas : 03 21 77 45 60  
Annie Flament : 03 21 76 09 23  
Relais des Assistantes  
Maternelles : 03 21 78 01 40

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre ville

[www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr)  
mairiedelens  
03 21 69 86 86  
lensmaville  
YouTube / villedelens



# L'AGENDA

Du mardi au dimanche  
Village des restaurateurs  
11h30 - 14h30 / Parvis de la mairie

Le jeudi 20 mai  
Don du sang  
12h - 17h45 / Cercle Amical de 4 / sur RDV

Jusqu'au 26 juillet  
Exposition  
«Les tables du pouvoir»  
Louvre-Lens

Jusqu'au 31 mai  
Le printemps de l'art déco



# INFOS



La ville de Lens recrute, retrouvez toutes les offres d'emplois sur site internet de la ville, rubrique : Nos offres d'emplois.



de 28 000 abonnés  
Suivez l'actualité de la ville en temps réel sur la page facebook : mairie de lens



Restez informés, restez connectés !

Toutes les informations utiles

Retrouvez l'essentiel de l'information lensoise sur le site : [villedelens.fr](http://villedelens.fr)



## Majorité municipale Lens toujours

Nous aurions tort de nous priver de la prose de M. Clavet. Et plus généralement de celle des élus d'extrême droite de nos conseils. N'y cherchez pas l'originalité du propos, la profondeur, la nuance ou la pertinence de l'analyse. Chez ces gens-là, l'affirmation se doit d'être péremptoire et le jugement sans appel. Ils sont porte-parole de leur clan. Point barre !

Le dernier aboyeur en date, que nous croisons parfois déambulant chez nous, ne déroge rien au portrait type de celui qui s'y voit déjà.

À l'actif du bonhomme ? Du vent ! Ou au plus, un éphémère passage parisien et une récente remise en condition cérébrale dans une «ruche» RN proche.

Pourtant, notre «Rastignac de pacotille» ne doute de rien. Et surtout pas de lui.

Le bréviaire populiste marine de la «dame bleue de ses pensées», il le connaît par cœur : raisonnements simplistes, raccourcis douteux... Pour exister, un médiocre copier-coller fait amplement l'affaire. L'important reste de surfer sur l'air du temps.

Marionnettes souvent pathétiquement grotesques, ces porte-flingues de la droite extrême usent de tous les artifices de la communication afin de faire croire qu'ils sont les défenseurs des victimes de tous les systèmes, les remparts contre... tout ce qui vous dérange.

Sans aucune décence, en conseil municipal, en conseil d'agglomération, ils déroutent, déconcertants de bêtise, de méchanceté, leur ignorance de notre histoire, de notre territoire et de ce que nous sommes.

La motivation de ces cheffillons autoproclamés, égarés sur notre terre est des plus lisibles : prendre du galon au sein du clan frontiste. Et, surtout, se compter parmi les «chouchous» du moment.

En un temps pas si ancien, d'autres n'ont-ils pas ainsi décroché le pompon ?

N'ayons pas la cruauté de rappeler que ces «élus» ont très vite montré la sincérité de leur attachement aux électeurs qui les avaient portés un temps au firmament. Comme un quart des élus ex-frontistes, ils ont abandonné le Paquebot et gardé la rente.

Ainsi se comprend que M. Clavet s'agite tant dans le bocal et piaffe de partir, à son tour, à la conquête de la gloire.

C'est déjà manqué aux municipales. Sèchement. Et d'autres revers l'attendent.

Vos élus PS-PCF-MDC-Société civile

## Lens bleu marine

Le rassemblement national ne cesse d'inspirer Sylvain Robert- Voilà plus d'un an que la majorité socialiste s'inspire du programme de Bruno CLAVET pour Lens. En effet, usés par des années de pouvoir, ces élus du vieux monde sont incapables d'avoir une vision d'avenir pour Lens tant leur incompétence n'a d'égale que leur perfidie. Car oui la Police Municipale, c'est nous. Le centre de supervision urbaine, c'est nous. Le Village des restaurateurs, c'est plus que jamais nous. Alors même si le maire ment allègrement aux Lensois et manipule l'opinion avec la complicité de la presse locale, celui-ci ne fait que valider la qualité et la pertinence de notre projet pour Lens, cette ville que nous aimons tant. C'est d'ailleurs pourquoi certains élus de la majorité réfléchissent déjà, face à l'hypocrisie de Sylvain Robert, à démissionner et à tourner le dos à cette équipe municipale dite de gauche qui se moque quotidiennement des Lensoises et Lensois.

B. CLAVET, F. LAUWERS, A. PACH, MF LEROY

## Agir pour Lens

Expression politique non transmise.

## Lens verts l'avenir

Les conséquences de la crise sanitaire touchent de plein fouet les plus jeunes et les plus précaires. Nous, écologistes lensois, adressons de nos vœux à la majorité socialiste la création en urgence d'un fond exceptionnel pour les associations de solidarité, et une expérimentation locale d'aide financière aux jeunes les plus fragilisés par la crise. Naceira VINCENT · Europe Ecologie Les Verts



Sylvain Robert  
Maire de Lens

Reçoit sur rendez-vous

Demande de rendez-vous sur  
[www.villedelens.fr](http://www.villedelens.fr)  
ou par téléphone au  
03 21 69 86 86



Jean-Pierre Hanon  
1<sup>er</sup> adjoint

- Action sociale
- Réussite éducative

Reçoit sur rendez-vous



Fatima Ait Chikhebbih  
2<sup>ème</sup> adjointe

- Jeunesse
- Centres socioculturels
- Politiques familiales
- Espace d'Accueil et de Service aux Usagers
- Législation funéraire

Permanence de 9h à 10h30  
le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jeudi au centre F.Vachala  
le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi au centre A.Dumas



Arnaud Desmaretz  
3<sup>ème</sup> adjoint

- Relations économiques et commerciales
- Travaux

Permanence le lundi de 9h à 10h30  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Cécile Bourdon  
4<sup>ème</sup> adjointe

- Logement
- Urbanisme réglementaire

Permanence le jeudi  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Thibault Gheysens  
5<sup>ème</sup> adjoint

- Personnel de la ville
- Finances
- Vie associative

Permanence le jeudi de 11h à 12h  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Hélène Corre  
6<sup>ème</sup> adjointe

- Culture et patrimoine
- Attractivité
- Tourisme

Permanence le mercredi de 14h à 15h30  
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous



Jean-François Cecak  
7<sup>ème</sup> adjoint

- Politique sportive

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Danièle Lefebvre  
8<sup>ème</sup> adjointe

- Enseignement
- Éducation

Permanence le mercredi de 9h à 10h30  
à l'hôtel de ville



Pierre Mazure  
9<sup>ème</sup> adjoint

- Sécurité
- Tranquillité publique
- Concertation
- Commande publique

Permanence le vendredi de 9h à 10h30  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Sandrine Lagniez  
10<sup>ème</sup> adjointe

- Petite enfance

Permanence le mardi de 9h à 10h30  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous



Farid Boukercha  
11<sup>ème</sup> adjoint

- Politique de la ville

Permanence le lundi de 14h à 15h30  
à l'hôtel de ville / sur rendez-vous le 3<sup>ème</sup> lundi du mois



Laure Mephu Nguifo  
12<sup>ème</sup> adjointe

- Quartier Lens Nord Est
- Aménagement du territoire (NPRU) et (ERBM)

Permanence de 14h à 16h  
le 1<sup>er</sup> 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mardi au centre A.Dumas  
le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi au centre A.Flament



Jean-Christophe Desoutter  
13<sup>ème</sup> adjoint

- Quartier Lens Centre
- Développement durable

Permanence le mercredi de 16h à 17h30  
à l'hôtel de ville



Josette Chochoi  
14<sup>ème</sup> adjointe

- Quartier Lens Nord Ouest
- Inclusion scolaire

Permanence le vendredi de 14h à 16h  
au centre F.Vachala



Yvette Mazereuw  
Conseillère municipale déléguée

- Personnes âgées

Permanence le jeudi de 14h à 16h  
au CCAS



Dominique Réal  
Conseiller municipal délégué

- Économie sociale et solidaire

Permanence 1 jeudi sur 2 de 10h à 12h  
au CCAS / informations en mairie



Chérif Oudjani  
Conseiller municipal délégué

- Animation sportive

Permanence le mercredi de 11h à 12h  
à l'hôtel de ville



Michèle Masset  
Conseillère municipale déléguée

- Accompagnement des personnes en situation de handicap

Permanence le mercredi de 14h à 17h  
au CCAS



Jacques Hojnatzki  
Conseiller municipal délégué

- Bâtiments et accessibilité

Reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville



Christiane Nion  
Conseillère municipale déléguée

- Cérémonies patriotiques

Permanence le mardi de 16h à 17h30  
à l'hôtel de ville / avec et sans rendez-vous

# Si vous aviez le choix, que feriez-vous avec 220 000€ ?

**UNE VILLE PLUS SOLIDAIRE**

**EXTRAIRE LES DÉPÔTS SAUVAGES**

**UNE VILLE PLUS AGRÉABLE**

**UNE VILLE PLUS DURABLE**



**La Ville de Lens n'a pas le choix, elle doit les consacrer à l'enlèvement des dépôts sauvages.**

**TOUS ACTEURS  
D'UN ENVIRONNEMENT MEILLEUR !**